



## **Demande d'inscription au patrimoine culturel immatériel des savoirs et savoir-faire de l'arboriculture fruitière en formes jardinées – ou plus brièvement, de l'art de l'espalier.**

La pratique de l'arboriculture fruitière en formes jardinées (petites formes destinées à tenir dans un jardin) ou encore l'art<sup>1</sup> de l'espalier<sup>2</sup>, vise à produire des fruits de haute qualité gustative et facilement accessibles.

Cet art fait appel à des savoirs et savoir-faire développés au cours des siècles par l'accumulation d'innombrables innovations produites par les jardiniers et dont la clé de voûte sont les savoirs et savoir-faire d'une taille spécifique de formation et de fructification. Cette taille permet d'obtenir des arbres en formes plates (espaliers stricto sensu et contre-espaliers) ou en volume, qui occupent peu d'espace et offrent une production importante et régulière. Souvent esthétiques, ces formes assurent une généreuse longévité aux arbres

S'il a toujours existé différentes pratiques d'arboricultures fruitières<sup>3</sup>, on peut probablement dire que jusqu'au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle, les savoirs et savoir-faire de l'espalier fruitier ont été la

---

<sup>1</sup> De nombreux membres de la communauté des pratiquants de la conduite des arbres fruitiers en espaliers considèrent que la pratique est plus qu'une technique et a également une dimension artistique. Voir notamment le **dialogue de William Christie avec Jacques Beccaletto** : <https://www.youtube.com/watch?v=i1QL-7r7Gqc&feature=youtu.be>

<sup>2</sup> La conduite des arbres fruitiers en espaliers est [pratiquée dans de très nombreux pays](#) et est généralement reconnue comme une pratique fortement influencée par les jardiniers arboriculteurs français. Dans le monde anglo-saxon, les espaliers sont désignés par le mot français « espaliers » (le mot désignant alors l'ensemble des formes plates voire les formes en volume et étant souvent accompagné d'indications phonétiques: "es-PAL-yer" ou "es-pal-YAY"). C'est la reconnaissance internationale du mot espalier qui nous a amenés à le préférer à l'appellation initialement retenue : 'arboriculture fruitière en formes jardinées'. Il faut également noter que l'appellation arboriculture fruitière en formes jardinées n'est pas toujours utilisée au sein de la communauté dont les membres utilisent également d'autres appellations : formes palissées, formes structurées, etc..

<sup>3</sup> Arboriculture fruitière paysanne extensive, pré-vergers, haies fruitières, jouales, etc. Arboriculture fruitière familiale, etc.

## **Collectif** **pour l'inscription de** **l'art de l'espalier au** **patrimoine culturel immatériel de l'Unesco**



pratique de référence de l'arboriculture fruitière, utilisée à la fois par les professionnels et les amateurs. Depuis lors, l'arboriculture fruitière industrielle a adopté des approches beaucoup moins exigeantes en main d'œuvre. L'arboriculture fruitière en espaliers est alors entrée en transition vers de nouveaux usages et pratiquants. [Aujourd'hui, elle contribue notamment à réintroduire l'arbre fruitier dans l'espace urbain](#) où elle apporte de nombreux services : contributions positives à l'alimentation, à l'environnement, à la biodiversité et au bien-être individuel et collectif.

**Les associations des Amis du Potager du Roi et des Murs à pêches de Montreuil** partagent un intérêt commun pour l'arboriculture fruitière en formes jardinées et y apportent des compétences complémentaires<sup>4</sup>.

Les deux associations comptent parmi leurs membres plusieurs experts de l'arboriculture fruitière en formes jardinées et en particulier, Jacques Beccaletto, François Moulin, Thierry Regnier et Denis Retournaud. Préoccupées par la situation de l'arboriculture fruitière en formes jardinées, les deux associations ont cherché, avec l'aide de leurs experts, à mieux comprendre la situation générale de cette pratique d'arboriculture et des savoirs et savoir-faire qui s'y attachent. C'est ainsi qu'elles ont réalisé un [premier inventaire de la situation en France](#). A l'automne 2019, un tout nouveau membre de l'une des associations a suggéré de demander l'inscription des savoirs et savoir-faire de la taille de formation et de fructification de l'art de l'espalier au patrimoine immatériel de l'Unesco.



## **Le collectif**

Les membres du collectif sont des gestionnaires et des jardiniers de centres historiques de l'arboriculture fruitière; des pratiquants de l'art de l'espalier : grands maîtres, jardiniers spécialisés et amateurs ; des propriétaires, des gestionnaires et des jardiniers de châteaux, de demeures historiques et d'espaces paysagers ; des pépiniéristes spécialisés ; des enseignants ; des responsables de vergers conservatoires ; des gestionnaires et des jardiniers de villes et de collectivités territoriales ; des membres d'associations spécialisées locales ou nationales; des praticiens des murs à palisser; etc. Récemment, l'association des Arbusticulteurs (association pour la gestion durable des arbustes – et en particulier des arbustes fruitiers) a commencé de participer aux travaux du collectif.

---

<sup>4</sup> Les Murs à pêches de Montreuil travaillent tout particulièrement à la conservation des savoirs et savoir-faire liés à la construction et à l'entretien des murs à palisser en plâtre.

## **Collectif** **pour l'inscription de** **l'art de l'espalier au** **patrimoine culturel immatériel de l'Unesco**



Il est difficile d'évaluer la taille réelle du collectif : à ce jour (20 mars 2019) 119 personnes ont participé à au moins une des six réunions en Zoom du collectif. La liste de diffusion compte environ 300 noms de personnes ou d'institutions et associations (comportant pour certaines d'entre elles de très nombreux membres).

### **Pourquoi centrer la demande d'inscription de la pratique de « la taille de formation et de fructification » de l'art de l'espalier » ?**

La demande d'inscription au patrimoine immatériel est centrée sur la pratique de la '**la taille de formation et de fructification de l'arboriculture fruitière de l'art de l'espalier**'. Certes, la pratique de la conduite des arbres en espaliers comporte bien d'autres activités : choix des espèces, variétés et formes ; plantation ; greffage ; préparation et entretien des sols et des infrastructures ; lutte contre les parasites et maladies ; cueillette et conservation ; etc. Cependant, la taille de formation et de fructification occupe cependant une place très spécifique dans l'ensemble des autres pratiques de la culture des arbres fruitiers car effet, c'est une pratique qui :

- s'appuie probablement sur le plus vaste patrimoine de savoirs et de savoir-faire accumulés au cours des siècles par les jardiniers<sup>5</sup>.
- a un très grand potentiel<sup>6</sup> en termes de résultats : bons et beaux fruits produits de façon abondante et régulière, arbres qui vivent longtemps, etc. Il faut également noter que du fait de leur petite taille, seules les formes jardinées permettent au jardinier d'appréhender dans sa totalité un élément essentiel de l'arbre fruitiers : ses flux de sève.
- correspond à une relation continue (chaque jour et tout au long de l'année) entre le jardinier et l'arbre sur le long terme (un poirier en espalier peut vivre plus de 80 ans)
- est éminemment sociale (échanges entre pairs et transmission)<sup>7</sup>

---

<sup>5</sup> Il s'agit avant tout de savoir-faire, de gestes, qui se transmettent de jardinier à jardinier par la pratique et l'échange. Ces savoir-faire ne peuvent se transmettre par le seul écrit. Par ailleurs, et même si elle est très riche et très utile, la littérature sur la conduite des arbres fruitiers doit toujours être abordée de façon critique : à quel public s'adresse l'auteur ? quelles sont les intentions de l'auteur ?

<sup>6</sup> Si l'ensemble de ce potentiel ne peut être pleinement réalisé que par des jardiniers expérimentés, il faut noter que des résultats intéressants peuvent être atteints par des amateurs pour peu qu'ils prennent un certain nombre de précautions.

<sup>7</sup> Florent Quellier [*Des fruits et des hommes : l'arboriculture fruitière en Île-de-France (vers 1600-vers 1800)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003] documente que, déjà au XVIIIe siècle, l'arboriculture fruitière en formes jardinées était considérée comme une pratique digne d'intérêt par les membres de classes sociales très diverses et identifie les cultures fruitières comme « un puissant vecteur de rencontres sociales ».

## **Collectif** **pour l'inscription de** **l'art de l'espalier au** **patrimoine culturel immatériel de l'Unesco**



Ce sont ces spécificités de la pratique qui ont amené le collectif à solliciter l'inscription des savoirs et savoir-faire de la taille de formation et de fructification en espaliers -ou en formes jardinées- au patrimoine culturel immatériel. Il est cependant évident que les mesures de sauvegarde de ces savoirs et savoir-faire – et notamment les mesures en matière de transmission – doivent s'inscrire dans le cadre beaucoup plus général du développement de l'arboriculture fruitière dans son ensemble<sup>8</sup>.

### **Identification des enjeux et premières avancées en matière de sauvegarde**

#### **Premier inventaire et réunions du collectif**

D'octobre 2019 à juin 2020, nous avons réalisé un premier [inventaire](#)<sup>9</sup>. . Nous avons eu ensuite plusieurs réunions du collectif : le [8 juin 2020](#) , le [19 novembre 2020](#), le [6 Avril 2021](#), le [4 février 2022](#), le [13 décembre 2022](#) et le [23 janvier 2023](#). Ces réunions qui ont réuni jusqu'à 63 participants ont permis de mieux comprendre et de mobiliser la communauté de la conduite des arbres fruitiers en espaliers. Elles ont également permis :

- de rédiger la première version de la fiche de demande d'inscription au patrimoine immatériel qui a été présentée une première fois au Comité du Patrimoine Ethnologique et Immatériel (CPEI) en septembre 2020.
- D'améliorer progressivement la rédaction de cette fiche (voir plus bas)
- De mieux comprendre les nouveaux développements de la pratique de l'espalier, et notamment dans les projets de réintroduction de l'arbre fruitier en ville.
- De définir et de commencer à mettre en œuvre des mesures de sauvegarde (et notamment dans le domaine de la formation).

#### **Autres actions du collectif**

Une première action a été d'essayer de rassembler les informations recueillies au cours des échanges au sein de la communauté dans un site dédié : [l'art de l'espalier](#). Dans ce site, la page : [l'univers de l'espalier](#) essaye de donner un panorama de la communauté

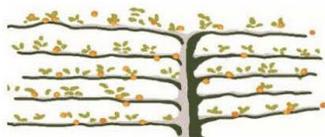
Le collectif s'est également intéressé à la **transmission des savoirs et savoir-faire de l'art de l'espalier**. Cela a commencé par un [inventaire de la l'offre en matière d'initiation et de formation](#). Cela a continué avec la participation à deux biennales du réseau Réso'Them-HortiPaysages (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation), en 2021 et [2023](#). Des premiers résultats ont été obtenus : [Eléments pour un référentiel de formation à destination des](#)

---

<sup>8</sup> C'est pourquoi nous sommes très heureux qu'une association comme les [Arbusticulteurs](#) se soit récemment associée aux travaux du collectif.

<sup>9</sup> Pour réaliser cet inventaire , nous avons notamment soumis un questionnaire à plus de 30 vergers. Au 8 Juin 2020, 26 avaient répondu.

# **Collectif** **pour l'inscription de** **l'art de l'espalier au** **patrimoine culturel immatériel de l'Unesco**



[formateurs](#), [Projet de cours du MFR de La Ferrière](#) et [Première réunion de formation de formateurs](#) au Château de Valmer en janvier 2023.

Finally, the collective is co-organizer of the sessions '[Des Fruitières dans la Cité](#)' which will take place in Nantes on 7 and 8 September 2022. These sessions are organized by the city of Nantes, Plante & Cité and the collective. For the collective it's a unique opportunity to promote the espalier (and other forms of garden) in an environment where it had a tendency to be a little forgotten. Moreover, many members of the collective have put in place actions of promotion of the art of the espalier that we are now endeavoring to record in [l'Univers de l'espalier](#)

## **La réintroduction de l'arbre fruitier en ville**

From 2022, the collective has sought to better understand the place of the espalier – or of the fruit tree in garden forms - in the projects of reintroduction of the fruit tree in the city. It is for this purpose that the collective has created with Plante & Cité, [l'Observatoire des paysages comestibles dans la cité](#). The [results of the survey](#) conducted in the framework of this conservatory confirmed the place of the espalier in the projects of edible fruit landscapes (they are present in more than 50% of the projects). They also confirmed at the same time the benefits expected from fruit trees in the city as well as certain challenges: that of long-term maintenance and that of training. A [webinar](#) organized by Plante et Cité in July 2022 allowed to discuss these results. The inscription in the intangible heritage of Unesco would allow to accompany the transition and to encourage the birth of a diversity of new initiatives

## **La demande d'inscription au patrimoine immatériel de L'Unesco**

The inscription in the intangible heritage of Unesco is a process that unfolds over several years which involves two steps: first inscription in the intangible heritage of France and then inscription in the Unesco heritage itself. The inscription in the heritage of France is made on the decision of the Committee for Ethnological and Intangible Heritage (CPEI) at the Ministry of Culture.

**On 22 October 2020**, a first version of the application file was examined by the CPEI which asked for a certain number of modifications to the file. Since that date the file has been improved to respond to the requests of the CPEI.

[A revised version of the file](#) has been established following the meetings of the collective on 13 December 2022 and 23 January 2023. This version will allow us to submit again our application for inscription to the CPEI before the summer of 2023 (normally on 13 June 2023).

**Collectif**  
**pour l'inscription de**  
**l'art de l'espalier au**  
**patrimoine culturel immatériel de l'Unesco**



**Résultats de la première délibération du CPEI et travail en vue de la seconde présentation du dossier**

**Reconnaissance de la légitimité d'une inscription des pratiques de l'arboriculture fruitière en formes jardinées.** Nous sommes très heureux que « *Tous les membres présents ont reconnu la légitimité d'inscrire ces pratiques associées à l'art de l'arboriculture, comme celles de l'horticulture ou du maraîchage, - qui répondent parfaitement aux catégories thématiques de la convention de l'Unesco -, au sein de l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel, afin qu'elles soient connues, transmises et valorisées* ».

**Compléments à apporter au dossier.** Le CPEI a demandé que le dossier soit amélioré sur deux points :

**Enjeux de société et environnementaux.** Nous avons bien noté l'ajout que le Comité demande d'apporter au contenu du dossier : « *outre l'approche des procédés de taille, il a été recommandé d'aborder leur rapport avec les enjeux de société et environnementaux, qui en conditionnent le succès* ». Nous travaillons sur cette dimension du dossier afin de répondre à la demande du Comité. Toutes les idées pour améliorer le dossier sont les bienvenues.

**Besoin de continuer à augmenter l'inclusivité.** Nous sommes extrêmement sensibles à cette dimension de la démarche. Depuis son lancement, l'approche s'est voulue très inclusive et la réunion du 8 juin a probablement été l'une des réunions les plus inclusives organisée depuis longtemps au sein de la communauté de l'arboriculture fruitière en formes jardinées. Cette réunion a notamment permis de rassembler, à côté de plusieurs des acteurs, historiques (dont Du Breuil et le Luxembourg), toute une série de nouveaux acteurs associatifs. Même s'il n'est pas facile d'entrer en contact avec tous les membres d'une communauté qui n'est pas organisée à ce jour, il est évident qu'il faut faire tous les efforts possibles pour rassembler cette communauté dans toute sa diversité et qu'il faut s'assurer que personne n'est exclu du collectif.